

DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE

COMMUNE D'AX-LES-THERMES

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2024

Le conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle du conseil municipal sur convocation du 18 janvier 2024, sous la présidence de son Maire, Monsieur Dominique FOURCADE.

PRÉSENTS : Mmes Valérie ADEMA, Sylvie CONSTANS MARTIN, Isabelle GUERY (arrivée à 18 H 08), Marie-Agnès ROSSIGNOL.
Mrs Laurent BERNARD, Jean-Louis FUGAIRON, Marc LOISON, Alain MAYODON, René ROQUES.

ABSENTS : Mme Géraldine GAU a donné procuration à Mr Jean-Louis FUGAIRON.
Mr Alain PIBOULEAU a donné procuration à Mr Laurent BERNARD.
Mmes Sandrine BRINGAY, Hélène ROUZAUD, Sonia TRINCARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Alain MAYODON.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° 2024 1-2 3

Nombre de conseillers en exercice	15
Présents	9
Procurations	2
Votants	11

OBJET : COMMUNE – ATTRIBUTION DE MARCHÉ PUBLIC – TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC D'ESPAGNE – LOT 15.

L'appel d'offre relatif aux travaux de réaménagement des structures sportives sur le site du Parc d'Espagne a été lancé le 31 août 2023. La procédure retenue par la commune est celle de la procédure adaptée conformément aux articles R2123-1 et suivants du code de la commande publique.

Le besoin est estimé à 1 412 000 € TTC conformément à l'autorisation de programme décidée par délibération N° 2023/094 en date du 28 septembre 2023.

Les candidats pouvaient déposer leurs offres jusqu'au 2 octobre 2023.

Le marché est décomposé en lots définis comme suit :



- 01 DÉMOLITION - GROS-OEUVRE – VRD
- 02 ÉQUIPEMENT SPORTIF
- 03 COUVERTURE – ZINGUERIE
- 04 REVÊTEMENT DE FAÇADE
- 05 BARDAGE & AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR BOIS
- 06 SERRURERIE
- 07 MENUISERIE EXTÉRIEURE
- 08 PLÂTRERIE - FAUX-PLAFOND
- 09 MENUISERIE INTÉRIEURE
- 10 CARRELAGE – FAÏENCE
- 11 PEINTURE - REVÊTEMENTS MURAUX
- 12 PLOMBERIE - VENTILATION – CHAUFFAGE
- 13 ÉLECTRICITÉ
- 14 TRAITEMENT DE L'EAU
- 15 TOBOGGAN
- 16 REVÊTEMENT et ÉQUIPEMENTS DE PISCINE

Le maître d'œuvre est le cabinet C2iarchitectes.

Les candidatures et les offres relatives au lot N° 15 ont été étudiées par la commission consultative des marchés le 23 janvier 2024. Il est proposé de retenir l'offre suivante :

Lot N° 15 : entreprise EDSUN Loisirs pour un montant de 183 000 TTC

Monsieur le Maire propose donc au conseil municipal de l'autoriser à attribuer le lot N° 15 à l'entreprise EDSUN Loisirs et à signer toutes les pièces afférentes au marché.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

ATTRIBUE le lot N° 15 du marché à l'entreprise EDSUN Loisirs pour un montant de 183 000 € HT.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes au marché.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État au titre de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdit

Pour copie conforme – au registre sont les signatures
Ax-les-Thermes, le 25 janvier 2024

Le Maire
Dominique FOURCADE

Le secrétaire de séance
Alain MAYODON

